

ÉQUIPEMENTS DIVERS

CITROËN JUMPER

TOUS CHEMINS, MOTRICITÉ RENFORCÉE



Transmission 4x2 avec différentiel à glissement limité



Suspension rehaussée

Transformation FAM

sur base JUMPER



Protections inférieures

CITROËN JUMPER

TOUS CHEMINS, MOTRICITÉ RENFORCÉE



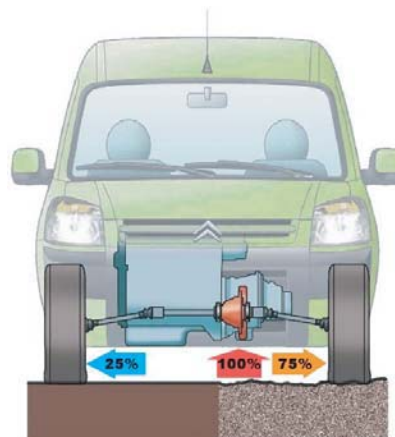
VÉHICULE DE BASE : JUMPER

DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Le véhicule est rehaussé pour augmenter la garde au sol
- Des protections inférieures sont montées sous le moteur et sous la caisse afin de protéger des projections et des chocs éventuels les organes tels que le carter d'huile moteur ou le refroidisseur de gasoil qui pourraient être endommagés lors d'un usage "Tous Chemins"
- Les pneumatiques sont de type "Tous Chemins" ou "Tous Temps"
- Un différentiel à glissement limité, réglé à 25%, est installé à la place de celui d'origine. Il permet de transférer une partie du mouvement vers la roue qui adhère au sol. De ce fait, tout en restant deux roues motrices, le véhicule continue à progresser, même si une roue est sur terrain glissant

UTILISATION

- L'utilisation de la "Motricité Renforcée"® est permanente et ne nécessite aucune manipulation de la part de l'utilisateur
- Le comportement et le confort du véhicule restent conformes à la définition du constructeur



FAM Automobiles

72, rue Edgar Faure
25400 EXINCOURT
tél. 03 81 95 50 50 - fax. 03 81 95 56 77
www.fam-auto.com



Citroën n'est responsable que du véhicule de base comme défini sur son catalogue et ne saurait assurer la garantie de toutes les parties qui auraient pu être modifiées. Le carrossier reste responsable de son équipement ainsi que de toutes les modifications apportées sur le véhicule de base et des conséquences éventuelles sur celui-ci.

